

Drogue: plébiscite historique pour la réduction des risques

La Commission des Nations Unies sur les stupéfiants recule sa politique prohibitive: en adoptant sa première résolution sur la réduction des risques, elle se positionne en faveur de politiques «drogues» plus respectueuses des droits humains.

Lors de sa 67e session tenue à Vienne le 22 mars 2024, la Commission des Nations Unies sur les stupéfiants (CND) a adopté une résolution sur la réduction des risques. Avec ce vote historique, salué par le Groupement romand d'études des addictions (GREAA), les pays membres de l'ONU reconnaissent désormais la nécessité de ces politiques orientées sur les droits humains, marquant ainsi un tournant salutaire par rapport à la politique punitive menée jusqu'à aujourd'hui.

Ce revirement s'explique notamment par la situation actuelle régnant en Amérique du Nord, où les surdoses font plus de 140'000 morts par an alors que de puissantes organisations criminelles mettent à mal l'État de droit. Les États-Unis en particulier défendent enfin un changement de politique, s'orientant vers une approche pragmatique. Aujourd'hui, plus de cent pays dans le monde ont adopté des politiques de réduction des risques.

Des politiques qui évoluent et se réinventent

Selon l'OMS, la réduction des risques représente un « ensemble complet d'interventions fondées sur des données probantes, basées sur la santé publique et les droits de l'homme, comprenant des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues, des traitements d'entretien aux agonistes opioïdes et de la naloxone pour la gestion des overdoses ». Les politiques de réduction des risques visent à prévenir les principaux méfaits de la consommation de drogues sur la santé publique et individuelle, sans nécessairement mettre fin à cette consommation.

En Suisse, pays pionnier, la réduction des risques se caractérise également par un accès inconditionnel à des espaces de consommation sécurisés, à des prestations de type drug checking ou d'aide à la survie et d'hébergement d'urgence. Pour faire face à la précarisation croissante des usagers et usagers de drogues ainsi qu'à la transformation des modes de consommation (avec le crack, par exemple), les offres de réduction des risques suisses se développent et se réinventent.

L'échec de la guerre à la drogue

La politique internationale prohibitive en matière de drogue est un échec cuisant. Le Consortium international sur les politiques des drogues (IDPC) l'a mis en évidence à travers un rapport éloquent intitulé « En déroute ». Quelques chiffres le démontrent aisément : la production de cocaïne a atteint un chiffre jamais vu de 2'304 t en 2023. Le nombre de décès attribuables à l'usage de drogues est au plus haut, avec près de 500'000 morts par an. Pourtant, on estime que le système de prohibition coûte plus de 100 milliards de dollars par année.

(Source : GREAA)

- [Résolution historique](#) adoptée par la CND le 22 mars 2024 : « Preventing and responding to drug overdose through prevention, treatment, care, and recovery measures as well as other public health interventions to address the harms associated with illicit drug use as part of a balanced, comprehensive, scientific evidence-based approach », disponible en ligne
- [Rapport de l'IDPC](#) publié le 4 décembre 2023, « En déroute : Rapport parallèle pour l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle de 2019 sur les drogues », disponible en ligne
- [Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme](#) publié le 15 août 2023, « Enjeux en matière de droits de l'homme de la mobilisation et de la lutte contre le problème mondial de la drogue sous tous ses aspects », disponible en ligne